

III^e LEÇON

LA FRANCE DE 1498 A 1559. TRANSFORMATION DU GOUVERNEMENT ET DE LA SOCIÉTÉ. LA COUR, LE CLERGÉ, LES VILLES, LES MÉTIERS, LES PAYSANS. LA VÉNALITÉ DES OFFICES.

SOMMAIRE. — 1. *Progrès du pouvoir royal.* — Ils se manifestent 1^o par la soumission des trois ordres au roi; 2^o par la création de nouveaux organismes administratifs et de nouveaux agents royaux; 3^o par la force nouvelle de l'armée et de la marine.

2. *Les trois ordres.* — Il n'y a plus de féodalité, mais seulement une noblesse de plus en plus entraînée par la vie de cour. Le concordat de 1516 met la nomination aux évêchés, aux abbayes, à la disposition du roi. Le tiers état a toujours été sous sa dépendance directe.

3. *Nouveaux organes. Nouveaux agents.* — Pour diriger de si grandes affaires le conseil du roi se divise peu à peu en deux sections : grand conseil et conseil d'Etat. Le conseil d'en haut s'organise pour la solution des grandes affaires. Les anciens « clercs du secret » deviennent de véritables ministres sous le nom de secrétaires d'Etat.

4. *Finances.* — Opérées par tant de charges nouvelles, on essaye de les relever par des expédients : vénalité des charges, emprunts, loterie.

5. *Justice.* — Les tribunaux sont plus nombreux et la procédure infiniment plus à la portée de chacun.

6. *Armée, Marine, Colonies.* — Henri II forme les quatre premiers régiments de France, c'est-à-dire le noyau de notre infanterie. Les rois ont maintenant deux escadres. L'Amérique du nord est reconnue et colonisée par les Français Jacques Cartier, Roberval, etc.

1. Progrès du pouvoir royal. — Les guerres d'Italie ont détourné vers une aventure extérieure de la France. Elles ont arrêté pour un demi-siècle ses progrès, son expansion vers ses frontières naturelles ou historiques, les Pyrénées ou le Rhin, mais elles n'ont pas changé la vie intérieure de la France. Le développement du pouvoir royal n'en a subi aucune atteinte. Bien au contraire, le programme déjà tracé par Charles VII et par Louis XI a été sur ce point si bien suivi que l'absolutisme apparaît alors définitivement établi et accepté.

A l'époque des guerres d'Italie correspond une période de progrès et d'affermissement pour la monarchie.